

Syndicat mixte de Transports Urbains de la Sambre

Compte-rendu du conseil syndical Du 22 mars 2022 à 16h00 à Maubeuge

Le 22 mars 2022 à 16h00, le conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle Ecopôle du SMIAA à Maubeuge, sous la présidence de M. Jean DURIEUX, Président du SMTUS

En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mécanismes dérogatoires de fonctionnement des assemblées délibérantes sont réactivés jusqu'au 31 juillet 2022.

Etaient présents : Arnaud BEAUQUEL - Grégory BELAZIZ - Bernard BONDUE - Alain BOUILLIEZ - Pascal CHABOT Emmanuelle DELABRE - Simon DELAPORTE - Dominique DELCROIX - Jean DURIEUX - Michel HANNECART - Jean-Pierre LEBLANC - Martine LEMOINE - Jean-Claude MARET - Ghislain ROSIER - Jean-Louis SIMON - Michel WALLET.

Absents excusés : Frédéric BAK - Thierry DEPARIS - Claude DUPONT - Hugo GEORGES - Fatiha KACIMI - Antony LARROQUE - Stéphane LATOUCHE - Annick LEBRUN - Michel LEFEBVRE - Daniel LEFERME - Claude MENISSEZ - Hervé POURBAIX - Jacques THURETTE - Aude VAN CAUWENBERGE.

Pouvoir : Jacques THURETTE à Arnaud BEAUQUEL

Martine LEMOINE est nommée secrétaire de séance

16 présents, 17 votants, 1 pouvoir

ORDRE DU JOUR

- 1- **Délibération n°01.2022 : Rapport d'orientations budgétaires pour 2022** : le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires pour 2022.
- 2- **Délibération n°02.2022 : modification du règlement intérieur** : le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le règlement intérieur du SMTUS.
- 3- **Délibération n°03.2022 : modification des statuts de la SPLTISA** : le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les modifications des statuts de la SPLTISA et autorise le Président ou l'un des Vice-présidents à signer tout document nécessaire à l'accomplissement de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.



Jean DURIEUX
Président du SMTUS



Affiché au SMTUS le 30 mars 2022

Transmis à la CAMVS, à la commune d'Hargnies et la commune de La Longueville le

30 mars 2022